



ENTREPRISES DU PAYSAGE

CHIFFRES CLÉS 2022



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

ENTREPRISES DU PAYSAGE CHIFFRES CLÉS 2022



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



« Les chiffres clés du paysage 2022 » : méthodologie

Les chiffres clés de la branche du paysage est une enquête menée entre avril et juin 2023 par l'institut Xerfi-Spécific auprès de 1 264 entreprises représentatives de la profession (adhérentes ou non à l'Union Nationale des Entreprises du Paysage) et rassemblant 12 260 salariés, interrogées par questionnaire. L'étude est complétée par des données de la MSA. Il s'agit de la onzième édition des chiffres clés de la branche du paysage.

Contact presse Unep :

Ariane Selinger - Tél. : 01 42 33 18 82 - aselinger@unep-fr.org



UN SECTEUR QUI REFLÈTE
LES GRANDES TENDANCES
DE LA SOCIÉTÉ
CHIFFRES CLÉS



06 DÉNOMBREMENT
08 LE CHIFFRE D'AFFAIRES
10 LA CLIENTÈLE
12 LES INVESTISSEMENTS



16 LES EFFECTIFS
18 LES SALARIÉS
22 LES RECRUTEMENTS
23 LA FORMATION CONTINUE
24 LA MASSE SALARIALE
25 LES CHEFS D'ENTREPRISES



26 LES ENTREPRISES / L'UNEP
28 LES PARTENAIRES

Le secteur poursuit son embellie !

2022 aura été une année difficile pour les entreprises du paysage qui ont fait face à la hausse continue des coûts des matériaux et du prix de l'énergie.

Malgré cette instabilité, nos entreprises enregistrent une croissance exceptionnelle : +10 % par an en moyenne durant la période 2021-2022 contre 6,5 % durant la période 2019-2020. Cette croissance est portée notamment par le marché des particuliers, qui constitue la clientèle principale des entreprises du paysage, et confirme l'engouement pour la végétalisation et la création d'espaces verts, dont les bienfaits ne sont plus à prouver : amélioration du cadre de vie, rafraîchissement face aux vagues de chaleur, retour de la biodiversité...

Si l'activité générée par les marchés publics enregistre une légère baisse en pourcentage durant ces deux ans, on observe une reprise le dernier semestre 2022, ce qui témoigne de la demande croissante des citoyens pour les espaces verts en ville.

De tels indicateurs montrent que le paysage s'enracine durablement dans le panorama économique français, mais il faut aller plus loin. Les effets du changement climatique se font en effet de plus en plus ressentir – les vagues de chaleur que nous connaissons ces dernières années en sont le témoin – et il est indispensable d'accélérer la végétalisation de nos villes pour conserver un cadre de vie agréable.

Pour mener à bien ces chantiers, le secteur du paysage cherche à attirer de nouveaux talents.

Le nombre de nos entreprises ne cesse d'augmenter, atteignant désormais 32 450 (+7 % depuis 2020 en France métropolitaine) et le nombre de salariés croît de 17 % sur le même périmètre.

Pourtant, plus de la moitié de nos entreprises éprouvent des difficultés à recruter du personnel qualifié et motivé.

Or nos métiers présentent de nombreux avantages : ils offrent une grande autonomie, favorisent la créativité et participent activement à la transition écologique.

Nous continuerons à œuvrer pour attirer les jeunes générations vers nos métiers : ce sont l'avenir de notre profession. Guidées par la quête de sens et les aspirations environnementales, nos entreprises leur offrent de belles perspectives de carrières !

Laurent Bizot,
Président de l'Union Nationale
des Entreprises du Paysage



32 450
entreprises

dont **18 %**
d'entreprises de service
à la personne (SAP)



132 100
actifs



7,7 M^{ds} €
de chiffre
d'affaires

58 300 €
de C.A. / actif

22 200
créations nettes
d'emploi en 2 ans

57 %
des entreprises
ont du mal
à recruter

Un secteur qui reflète les grandes tendances de la société

Un secteur qui se porte bien

L'édition 2022 des chiffres clés révèle que la branche du paysage pèse 7,7M^{ds}€, représente 32 450 entreprises et plus de 132 000 actifs.

Pour la seule France métropolitaine (les DOM n'ayant pas tous été intégrés en même temps dans l'étude), le nombre d'entreprises a augmenté de 14% entre 2012 et 2022, et de 7% en seulement 2 ans (2021-2022). Le chiffre d'affaires a pour sa part progressé de 44% sur la même période, dont 21% entre 2020 et 2022, tandis que le nombre d'actifs augmentait de 32%.

De tels indicateurs, en progression constante depuis plusieurs années, montrent que le paysage est un secteur dont le poids économique est important à l'échelle du pays.

La période 2021-2022 affiche une croissance moyenne exceptionnelle de plus de 10% an, qui est toutefois à tempérer ou à expliquer par des facteurs aussi différents que la forte reprise post-Covid ou les tensions inflationnistes de ces deux dernières années. Ces chiffres sont tout de même largement supérieurs à la plupart des autres secteurs d'activité en France.

Une conjoncture favorable avec le besoin de nature et les problématiques environnementales

Si la croissance du secteur est généralisée sur tous les segments de clientèle (marchés publics, entreprises privées ou particuliers), elle est véritablement boostée par le marché des particuliers qui représente en 2022, avec 3,6 M^{ds}€, près de la moitié (49%) du chiffre d'affaires des entreprises du paysage.

Le marché des jardins et des espaces verts répond à l'envie de vert et de nature des Français qui s'est exprimée encore plus fortement après la crise de la Covid-19.

Plus de la moitié des entreprises sont des entreprises de service à la personne :

- 5 700 entreprises (essentiellement) sans salariés sont des entreprises exclusivement de SAP ;
- 12 200 entreprises adhèrent pour leur part à une coopérative de SAP.

On peut constater également que le traitement des questions environnementales réclame un recours accru à des entreprises spécialisées et professionnelles.

Des entreprises dynamiques et responsables

Un secteur qui embauche

Sur les dix dernières années, le nombre d'actifs est passé de 92 500 à 132 100. Depuis deux ans, le nombre de salariés a augmenté de 17% en France métropolitaine.

Ces emplois du paysage sont stables : à temps plein pour 95% et en CDI pour 83%. Ces emplois sont accessibles pour tous les niveaux de diplômes et sur l'ensemble du territoire français. Le secteur compte 13 700 apprentis en 2022 (13 % des salariés), les entreprises jouent donc pleinement leur rôle dans l'intégration des jeunes dans le monde du travail.

Malgré la montée en compétence des salariés, le secteur est toujours à la recherche de collaborateurs formés et motivés, 57% des entreprises concernées ont éprouvé des difficultés à recruter du personnel permanent en 2022.

Des entreprises qui investissent en matériel et sur la formation continue de leurs collaborateurs

Le secteur du paysage doit faire face à des évolutions réglementaires et technologiques importantes, répondre à des problématiques environnementales majeures. Les entreprises du paysage ont fait le choix de relever ces défis, notamment en investissant massivement. En 2022, 69% des entreprises du secteur ont réalisé des investissements. La part du chiffre d'affaires de la profession consacrée aux investissements (565 millions d'euros) continue à augmenter pour atteindre 7,5%. De même, la part des investissements destinée à mieux respecter l'environnement, diminuer les nuisances ou améliorer l'environnement de travail des salariés progresse fortement et a presque doublé depuis 2020 pour atteindre 238 millions d'euros.

Les chefs d'entreprise favorisent également la formation continue (22% des salariés ont été formés en 2022) et investissent au-delà des obligations légales en la matière.

L'entreprise du paysage compte **3 salariés** en moyenne



Elle réalise **237 000 €** de chiffre d'affaires

Elle travaille majoritairement pour des clients privés

Le chef d'entreprise a **42 ans** en moyenne



Le salarié a **35 ans** en moyenne



Il est dans son entreprise depuis **6 ans 1/2**

Il est en CDI dans plus de **83 %** des cas et travaille généralement (à 95 %) à temps complet.

Dans **75 %** des cas, il dispose d'un diplôme de la filière « travaux et aménagements paysagers »





LES ENTREPRISES

32 450 entreprises du paysage

Dont 18% d'entreprises de services à la personne (SAP) et 37% adhérentes à une coopérative de SAP.

Une profession très atomisée, avec beaucoup de petites entreprises

62% des entreprises sont des structures sans salariés.

23,5% comptent de 1 à 5 salariés.

Les 14,5% d'entreprises comptant plus de 5 salariés réalisent près des trois quarts du chiffre d'affaires (75%).

Un grand nombre d'entreprises récentes

Plus d'une entreprise sur cinq a été créée ou reprise depuis 2020. 51% des entreprises ont été créées il y a moins de 6 ans.

7,7 Mds€ de chiffre d'affaires en 2022

Le marché du paysage reste extrêmement dynamique : le chiffre d'affaires est en augmentation sur la période 2021-2022 (+21% en France métropolitaine) pour atteindre le montant record de 7,7 Mds€ (y compris les DOM).

Création de jardin et clientèle de particuliers sont les deux moteurs de la profession

La création de jardin génère plus de chiffre d'affaires que l'entretien des jardins (4,15 Mds€ contre 2,95).

Près de la moitié (49%) du chiffre d'affaires du paysage est réalisée auprès de particuliers, un quart auprès des entreprises privées et un quart auprès des acteurs publics.

Des chefs d'entreprise volontaristes

Qui investissent aussi bien en matériels (69% des entreprises ont investi en 2022 pour un montant de 565 millions d'€) que dans la formation continue de leurs collaborateurs (22% de salariés ont suivi une formation en 2022).

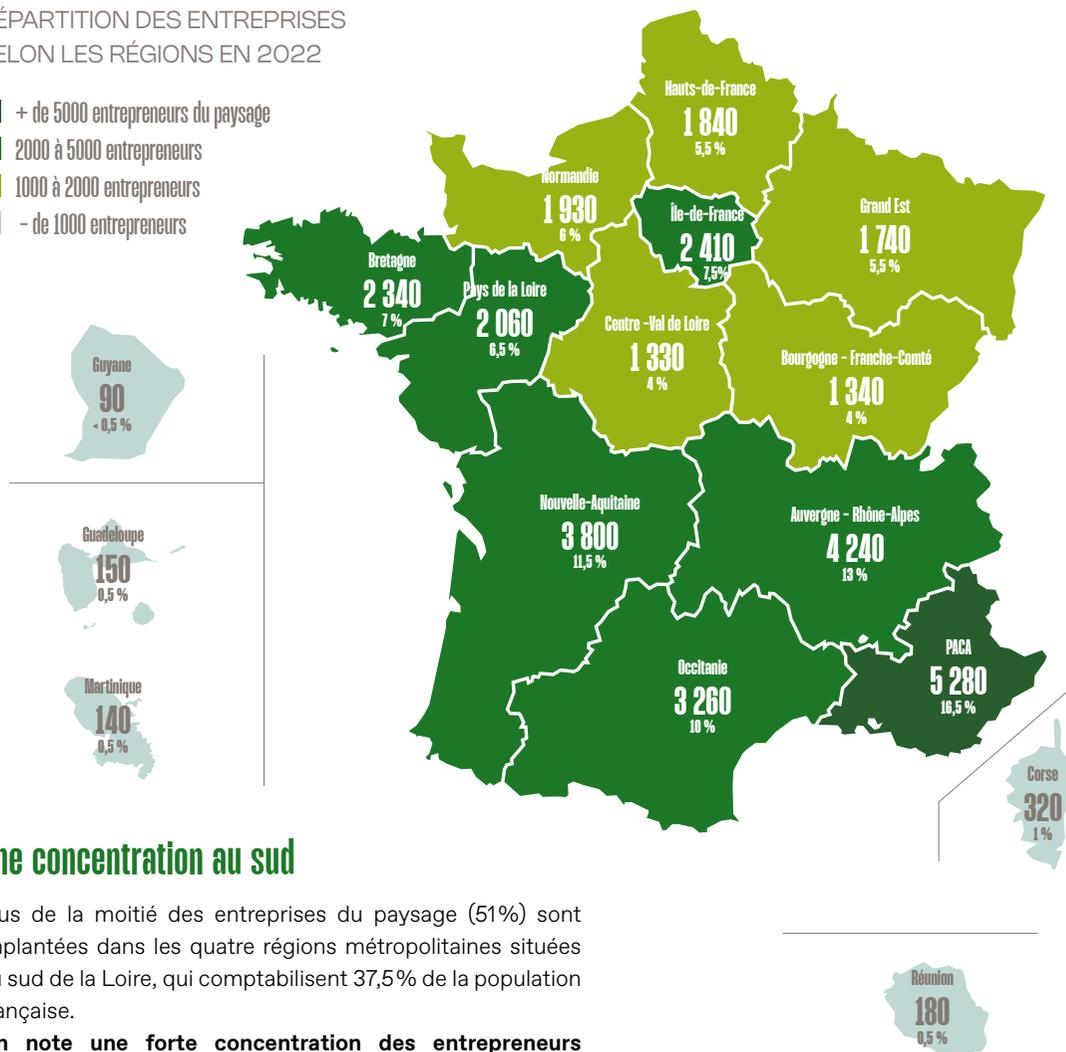
Qui communiquent : les deux tiers (66%) des entreprises disposent de leur propre site Internet et une large majorité (60%) des chefs d'entreprise sont présents sur un ou plusieurs réseaux sociaux à titre professionnel. Cette proportion est fonction croissante de la taille des entreprises.



LES ENTREPRISES

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LES RÉGIONS EN 2022

- + de 5000 entrepreneurs du paysage
- 2000 à 5000 entrepreneurs
- 1000 à 2000 entrepreneurs
- - de 1000 entrepreneurs



Une concentration au sud

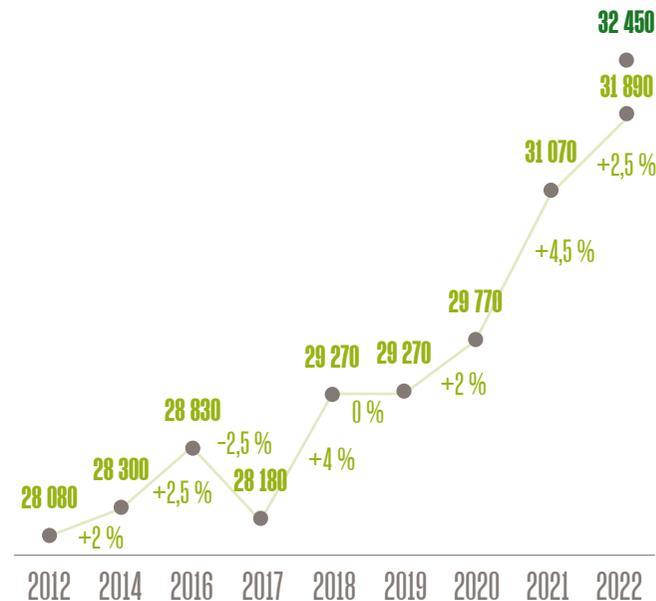
Plus de la moitié des entreprises du paysage (51%) sont implantées dans les quatre régions métropolitaines situées au sud de la Loire, qui comptabilisent 37,5% de la population française.

On note une forte concentration des entrepreneurs du paysage en PACA. Cette région totalise 16,5% des entreprises alors qu'elle ne représente que 7,5% de la population française.

Par rapport à 2020, toutes les régions françaises ont connu une progression du nombre d'entreprises du paysage implantées sur leur territoire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

- France métropolitaine
- Ensemble (y compris DOM*)



Plus de 32 000 entreprises du paysage !

Le nombre d'entreprises a augmenté par rapport à 2020, atteignant le nombre record de 32 450 entreprises du paysage (y compris DOM*).

Cette croissance concerne toutes les strates d'entreprises : on compte ainsi 700 entreprises de 1 à 5 salariés supplémentaires, 250 entreprises de 6 à 9 salariés et 1000 entreprises sans salariés en plus par rapport à 2020.

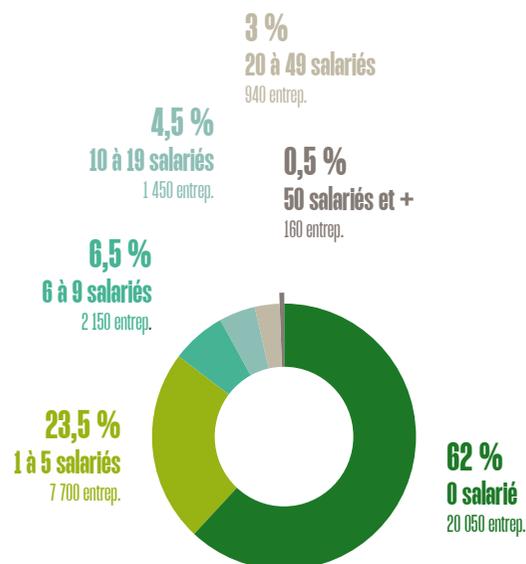
Les entreprises de 10 à 19 salariés ont augmenté de 200 unités et les entreprises de 20 à 49 salariés de 170 unités. Les entreprises de + de 50 salariés ont également crû de 30 unités.

*Pour les DOM sont comptabilisées les données de la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et de la Guyane.



LES ENTREPRISES

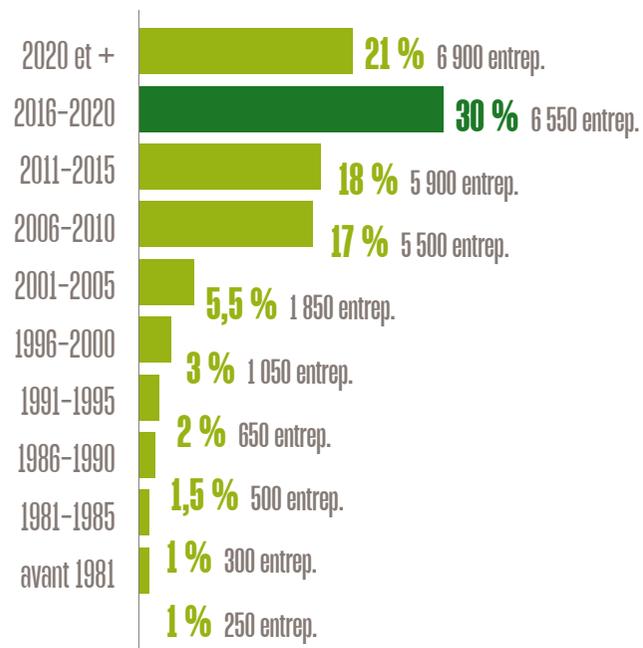
RÉPARTITION DES 32 450 ENTREPRISES
EN 2022 SELON LEUR EFFECTIF SALARIÉ
PRÉSENT AU 31/12/22
Y COMPRIS LES APPRENTIS



Une majorité de très petites entreprises

Plus de 20 000 entreprises du paysage ne comptent aucun salarié. Au total, 92% des entreprises du secteur ont moins de 10 salariés. Ce chiffre est à l'image de la structure économique française puisqu'en 2020, l'INSEE recensait 96,4% de microentreprises au niveau national.

RÉPARTITION DES 32 450 ENTREPRISES
SELON LEUR ANNÉE DE CRÉATION
OU DE REPRISE DE L'ENTREPRISE



Des entreprises récentes

Plus d'1 entreprise sur 5 a été créée ou reprise depuis 2020 et plus de la moitié (51%) des entreprises du paysage actuellement en activité ont été créées ou reprises depuis 2016, c'est à dire qu'elles ont moins de 6 ans.

Il y a une nette corrélation entre l'âge de l'entreprise et sa taille : les entreprises n'employant aucun salarié sont, en moyenne, plus récentes que celles concernées par l'emploi de salariés : 74% ont ainsi moins de 12 ans.

32 450

entreprises du paysage

dont 92 % comptent
moins de 10 salariés

55% des entreprises du paysage concernées par les services à la personne (SAP)

5 700 entreprises du paysage sont des entreprises de SAP en 2022. Ce nombre de structures dédiées aux services à la personne diminue constamment depuis 2018 (8 650 entreprises).

En parallèle, une part de plus en plus importante d'entreprises adhèrent à une coopérative de SAP : 12 200 entreprises adhérentes en 2022 (vs 5 700 en 2018).

Au total ; les activités de services à la personne concernent donc 55% des entreprises du paysage (17 900 sur 32 450 entreprises).

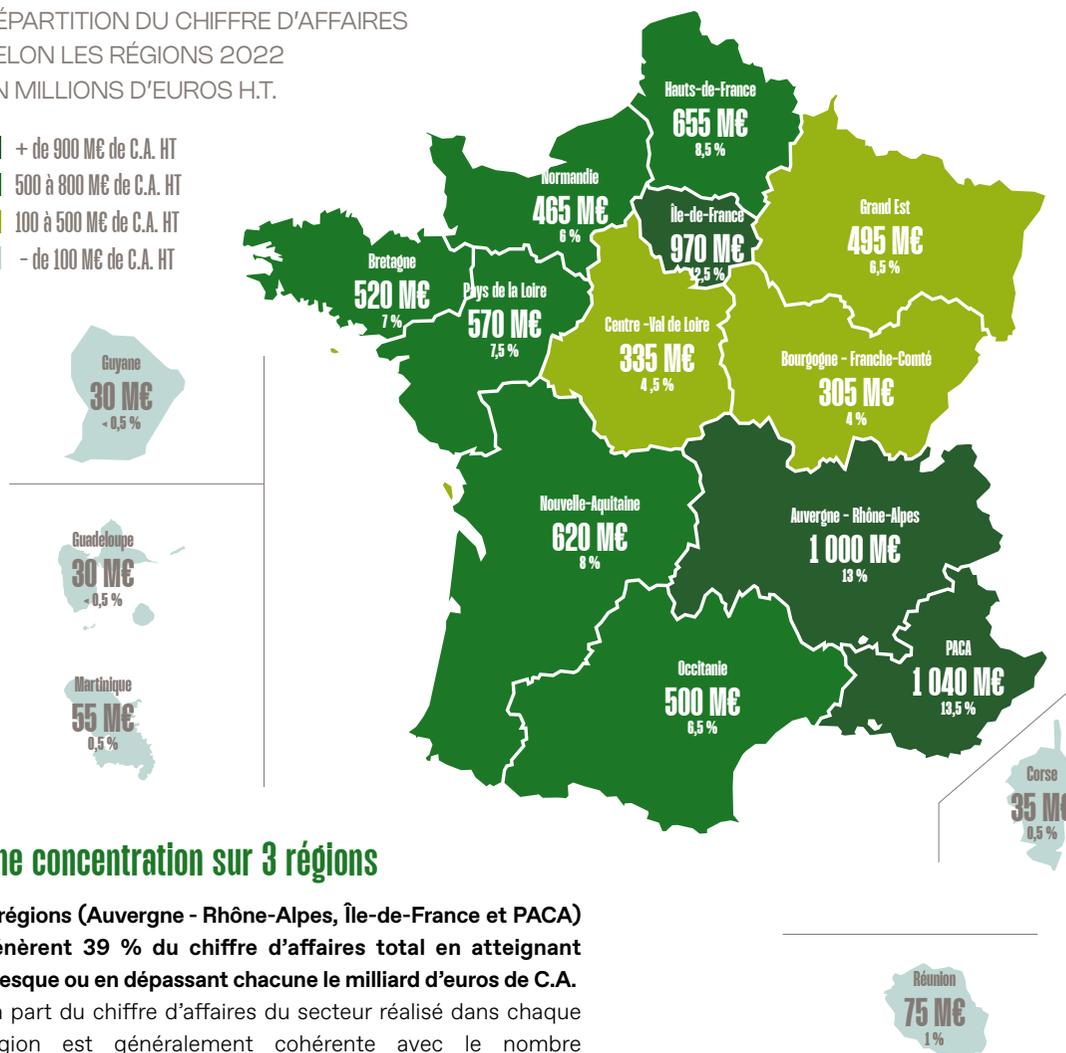
Les entreprises de SAP sont essentiellement des entreprises de petite taille : elles représentent 18% du nombre d'entreprises, mais ne génèrent que 5,5% du chiffre d'affaires du secteur.



LE CHIFFRE D'AFFAIRES

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SELON LES RÉGIONS 2022 EN MILLIONS D'EUROS H.T.

- + de 900 M€ de C.A. HT
- 500 à 800 M€ de C.A. HT
- 100 à 500 M€ de C.A. HT
- - de 100 M€ de C.A. HT



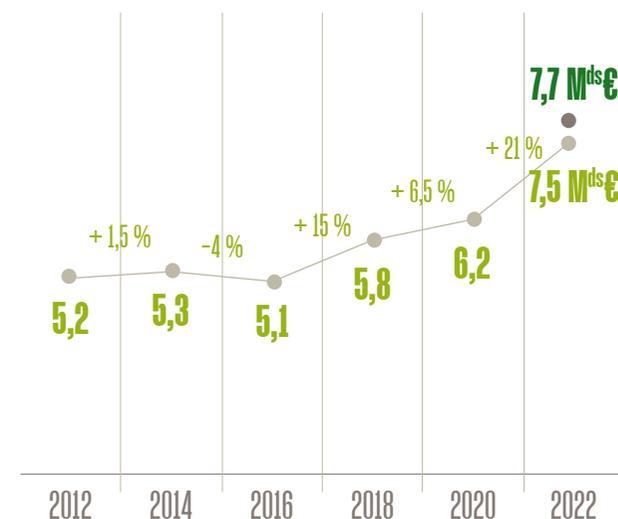
Une concentration sur 3 régions

3 régions (Auvergne - Rhône-Alpes, Île-de-France et PACA) génèrent 39 % du chiffre d'affaires total en atteignant presque ou en dépassant chacune le milliard d'euros de C.A.

La part du chiffre d'affaires du secteur réalisé dans chaque région est généralement cohérente avec le nombre d'entreprises implantées dans la région. À l'exception toutefois de l'Île-de-France, qui réalise 12,5% du chiffre d'affaires national avec seulement 7,5% des entreprises. Ce qui peut s'expliquer par la concentration de grosses structures générant beaucoup de C.A.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE 2012 ET 2022* EN M^{ds} €

- France métropolitaine
- Ensemble (y compris DOM*)



Un chiffre d'affaires en forte hausse

Le chiffre d'affaires des entreprises du paysage en France métropolitaine connaît une croissance importante (+21%) entre 2020 et 2022.

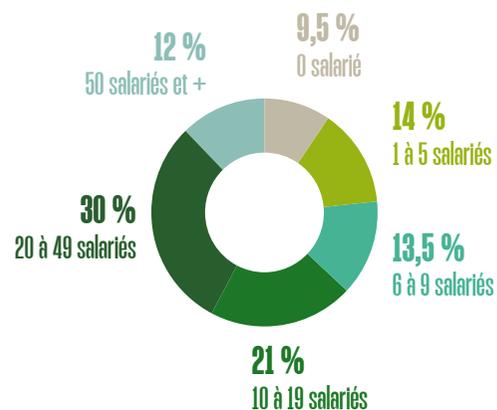
A noter qu'en 10 ans, le chiffre d'affaires de la branche (pour la France métropolitaine) a progressé de plus de 40%.

*Chiffre d'affaires global dont 7,32 M^{ds}€ pour l'activité paysage et 0,38 M^{ds}€ pour les activités annexes (agricoles, horticoles ou autres).



LE CHIFFRE D'AFFAIRES

RÉPARTITION DES 7,7 MILLIARDS D'EUROS H.T. SELON L'EFFECTIF SALARIÉ DES ENTREPRISES Y COMPRIS LES APPRENTIS

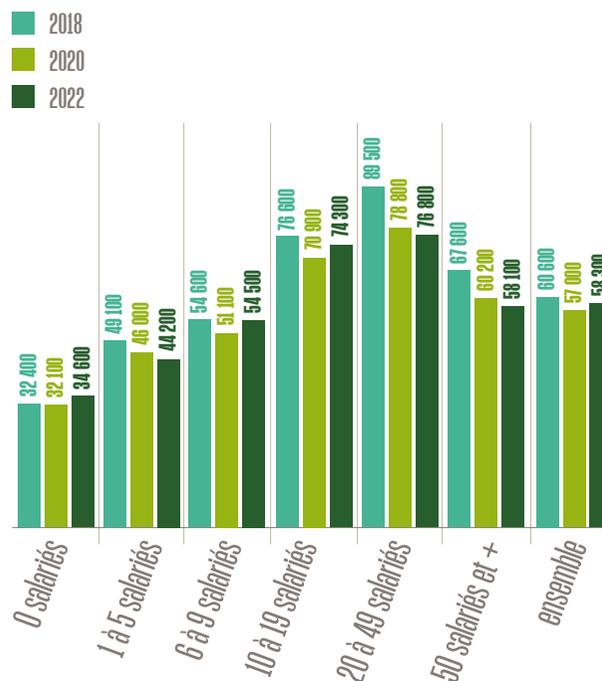


Une majorité de TPE qui réalisent un faible chiffre d'affaires

La part du chiffre d'affaires réalisée est variable selon des strates d'entreprises : ainsi les 20 000 entreprises sans salarié ne totalisent que 9,5% du C.A. global. A l'inverse, les 160 entreprises de plus de 50 salariés représentent 0,5% des entreprises mais réalisent 12% du C.A.

Au total, 14,5% des entreprises (celles qui ont plus de 5 salariés) réalisent plus des trois quarts du chiffre d'affaires de la profession (76,5%).

ÉVOLUTION 2018-2022 DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN PAR ACTIF



Un chiffre d'affaires moyen par actif en hausse

Le chiffre d'affaires par actif est en augmentation à 58 300 euros en moyenne.

Ce ratio « C.A./ actif » est largement corrélé à la taille des entreprises : plus il y a de salariés dans la structure et plus le ratio est élevé allant de 34 600 euros de C.A. par actif pour les entreprises sans salarié à 76 800 euros pour les entreprises de 20 à 49 salariés. Les entreprises de la strate la plus élevée (50 salariés et +) échappent à la règle avec un ratio C.A./actif retombant à 58 300 euros.

7,7 Mds€ de chiffre d'affaires

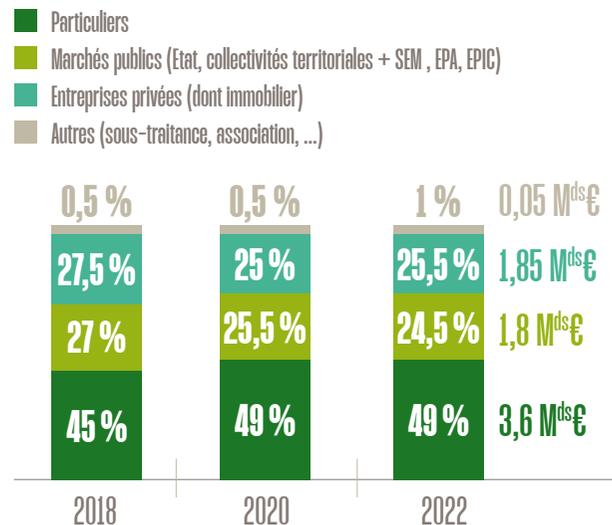
+21% entre 2020 et 2022

58 300€ de chiffre d'affaires moyen par actif



LA CLIENTÈLE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ PAYSAGE SELON LE COMMANDITAIRE DES TRAVAUX EN MILLIARD D'EUROS H.T.



Les particuliers, plus que jamais premiers clients du secteur

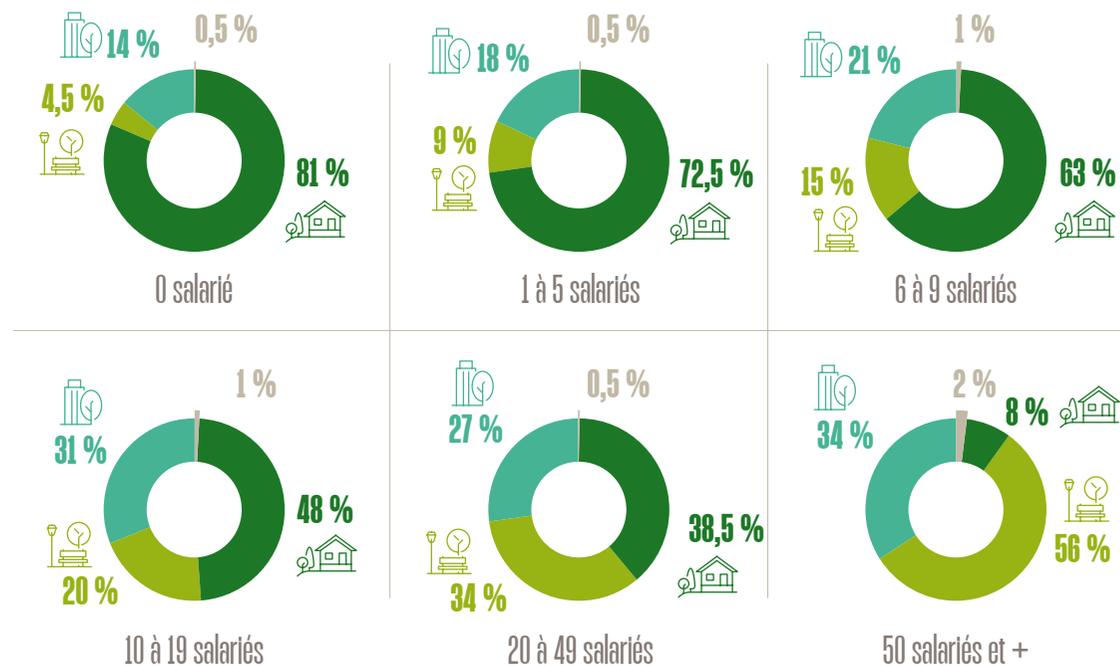
La croissance de l'activité des entreprises du paysage entre 2020 et 2022 s'observe pour les trois principaux segments de clientèle. Les particuliers qui représentent près de la moitié (49%) du total avec 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, demeurent largement la principale clientèle des entrepreneurs du paysage.

Si le montant de chiffre d'affaires généré par les donneurs d'ordres publics a baissé en pourcentage, il a augmenté en volume passant de 1,5 Mds€ à 1,8 Mds€ entre 2020 et 2022. On constate cependant une baisse régulière de la part du chiffre d'affaires lié aux marchés publics depuis 2010 (passant de 30 % à 24,5%).

La part du chiffre d'affaires provenant des entreprises privées a quant à elle augmenté tant en pourcentage qu'en valeur.

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAYSAGE SELON LES COMMANDITAIRES ET SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES EN 2022

- Particuliers
- Marchés publics (Etat, collectivités territoriales + SEM, EPA, EPIC)
- Entreprises privées (dont immobilier)
- Autres (sous-traitance, association, ...)



Des clientèles différentes selon la taille des entreprises

Le type de clientèle est directement corrélé à la taille de l'entreprise.

Les plus petites entités réalisent l'essentiel de leur activité auprès des particuliers : à 81% du C.A. pour les entreprises sans salariés, à 72,5% pour les entreprises comptant de 1 à 5 salariés.

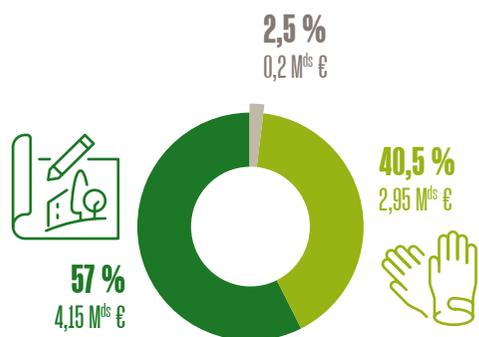
Leurs concurrents de plus grande taille (à partir de 10 salariés) réalisent plus de 50% de leur chiffre d'affaires auprès d'entités publiques et des entreprises privées. La part du C.A. réalisée auprès des particuliers a augmenté entre 2020 et 2022 pour toutes les tailles d'entreprises jusqu'à 20 salariés.



LA CLIENTÈLE

RÉPARTITION DES 7,32 MILLIARDS D'EUROS H.T.
GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ PAYSAGE
SELON LE TYPE DE TRAVAUX

- Travaux de création
- Travaux d'entretien
- Autres activités du paysage



L'activité de création de jardins plus importante que l'entretien

Les travaux de « création de jardins et d'espaces verts » représentent une part toujours plus grande du chiffre d'affaires du paysage avec 57% (+ 1,5 point par rapport à 2020). L'activité « entretien » reste prédominante pour les structures de moins de 6 salariés. Pour les structures de plus grande taille, le chiffre d'affaires provient plus largement de la création.

Pour mieux prendre en compte l'évolution de la société et des métiers, la nouvelle catégorie « autres activités du paysage » (qui regroupe par exemple les travaux de génie écologique et d'éco-pastoralisme) a été introduite dans l'étude en 2020. Cette catégorie représente 2,5% du chiffre d'affaires de l'activité paysage en 2022.



De l'importance du faire-savoir

Les deux tiers (66%) des entreprises disposent de leur propre site internet

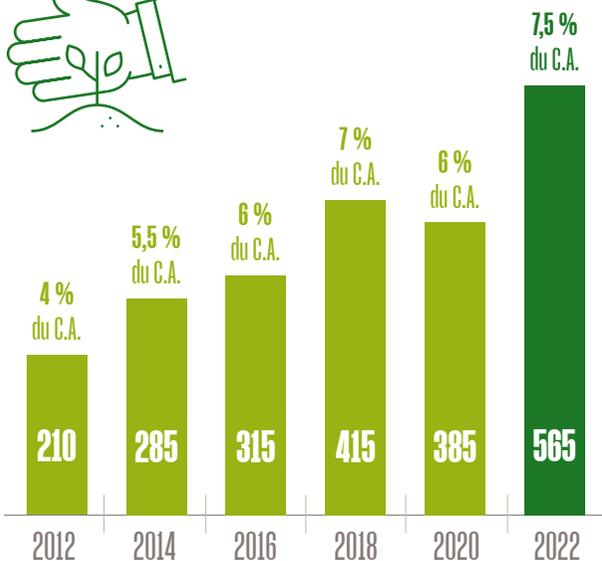
Les entrepreneurs du paysage, conscients du rôle crucial de la communication pour le développement de leur entreprise, sont massivement présents sur le web. 21 500 entreprises du paysage disposent de leur propre site internet.

60% des responsables sont présents sur un ou plusieurs réseaux sociaux à titre professionnel et une très large majorité déclarent alimenter leurs comptes au moins une fois par mois.



LES INVESTISSEMENTS

MONTANT GLOBAL
DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS
EN MILLIONS D'EUROS



Des chefs d'entreprise qui investissent

Tous les indicateurs témoignent d'un réel accent mis sur les investissements dans le secteur du paysage.

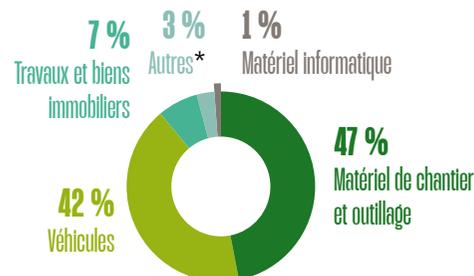
Davantage d'entreprises ont investi en 2022 : 22 500 au total, soit 69% contre 65% en 2020.

Le montant global des investissements est en forte augmentation : 565 millions d'euros contre 385 en 2020.

La part du chiffre d'affaires consacrée aux investissements progresse également : 7,5% (contre 6% en 2020).

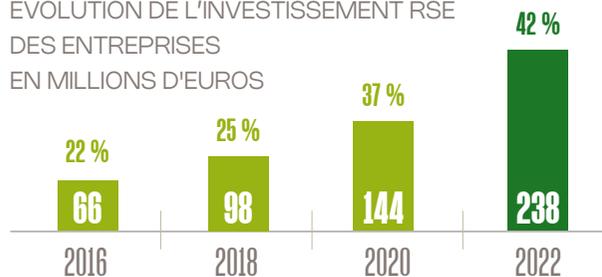
En dix ans (2012 vs 2022) les montants consacrés par les entreprises du paysage aux investissements ont augmenté de près de 170%.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS
SELON LE TYPE D'ACHAT



* Publicité, communication, alarme sécurité, mobilier,...

ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT RSE
DES ENTREPRISES
EN MILLIONS D'EUROS

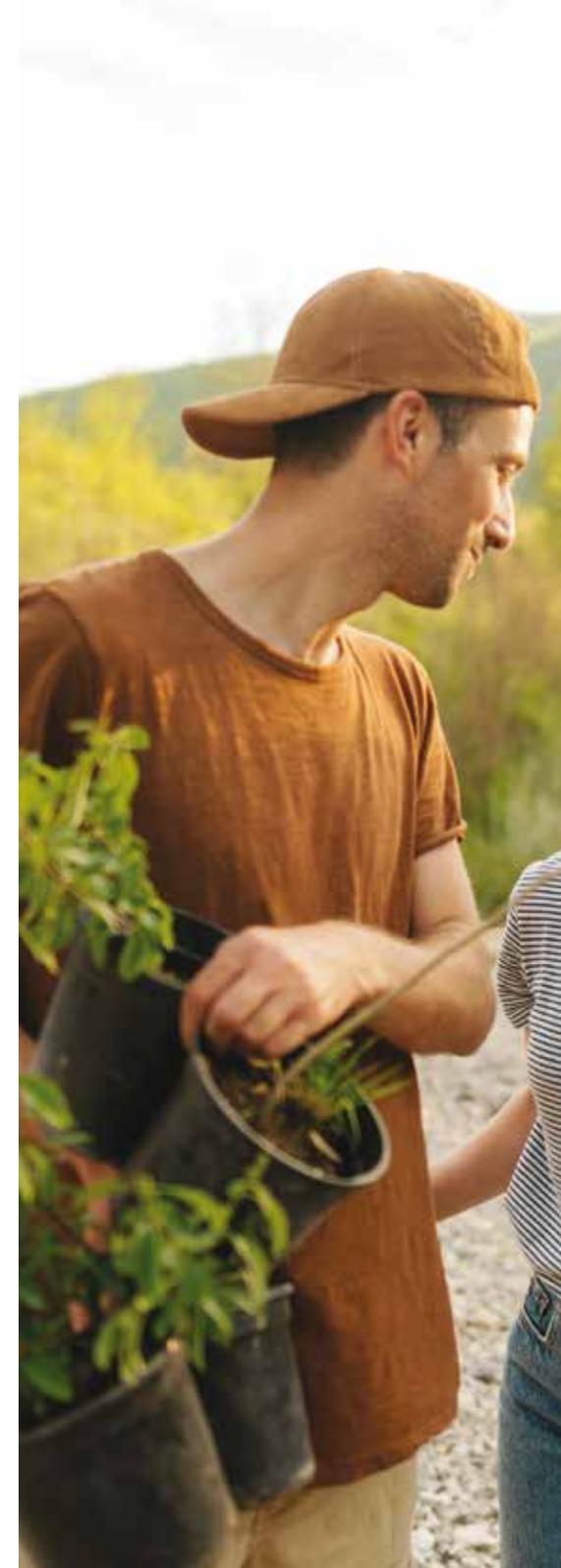


Des investissements en faveur de la RSE en hausse

Près de la moitié (47%) des investissements réalisés en 2022 ont concerné le matériel de chantier et l'outillage.

42% du montant des investissements réalisés en 2022 (soit 238 millions d'euros) était destiné à mieux respecter l'environnement, diminuer les nuisances ou améliorer l'environnement de travail des salariés (RSE). Ce montant a presque doublé par rapport à 2020 (144 millions).

L'investissement en faveur de l'environnement et le bien-être des salariés est en augmentation depuis plusieurs années, témoin de l'implication des chefs d'entreprises sur ces sujets.





LES ACTEURS DU PAYSAGE

Un secteur à fort taux de main d'œuvre

132 100 hommes et femmes travaillent dans une entreprise du paysage.

En dix ans, ce chiffre a augmenté de 32%.

Il y a 104 000 salariés et 28 100 non-salariés (chefs d'entreprise pour 97% d'entre eux et conjoints-collaborateurs pour 2%).

Un secteur qui offre des emplois stables

83 % sont des CDI et 95 % des temps complets.

L'ancienneté moyenne des salariés au sein de la même entreprise est de 6,5 ans.

Un secteur qui gagne en professionnalisme

Signe de la professionnalisation du secteur, s'il y a encore 12,5 % des salariés n'ayant aucun diplôme, ils étaient 22 % il y a dix ans. Surtout, les trois quart des salariés disposent en 2022 d'un diplôme de la filière travaux ou aménagements paysagers.

La branche paysage offre un emploi pour tous les profils : du CAP à l'ingénieur.

Un secteur qui mise sur la formation

13 700 apprentis figurent dans les effectifs des entreprises du paysage en 2022, cela représente plus de 10 % des actifs.

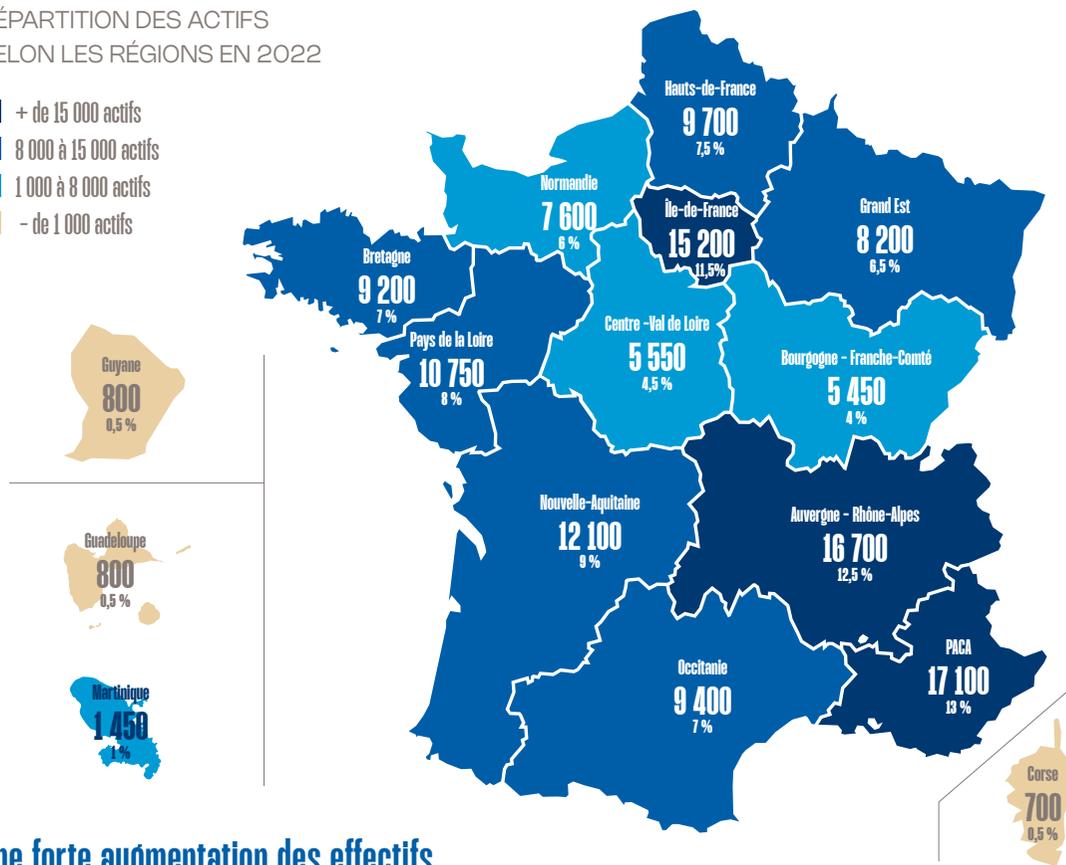
En termes de formation continue, 22% des salariés ont suivi une formation en 2022 et 24% des entreprises ont procédé à des investissements en formation au-delà de l'obligation légale.



LES EFFECTIFS

RÉPARTITION DES ACTIFS SELON LES RÉGIONS EN 2022

- + de 15 000 actifs
- 8 000 à 15 000 actifs
- 1 000 à 8 000 actifs
- - de 1 000 actifs

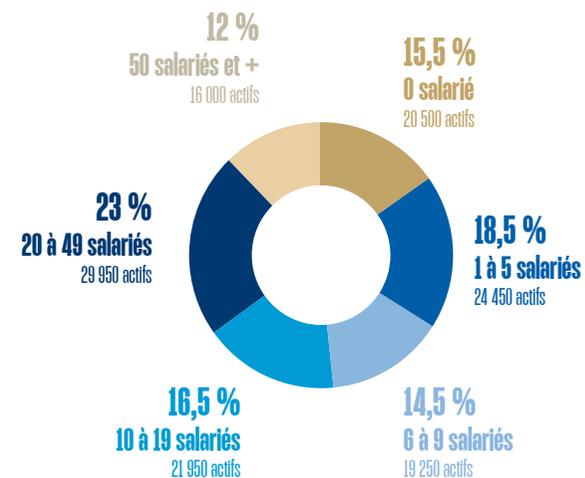


Une forte augmentation des effectifs depuis 2 ans

Le nombre d'actifs a fortement augmenté entre 2020 et 2022 (+17% en France métropolitaine). Le paysage représente dans chaque région métropolitaine plusieurs milliers d'emplois. En intégrant les DOM, le secteur compte 132 100 actifs répartis sur tout le territoire.

Le nombre d'actifs a augmenté dans chacune des régions entre 2020 et 2022.

RÉPARTITION DES 132 100 ACTIFS SELON L'EFFECTIF SALARIÉ DES ENTREPRISES



Des emplois dans tous les types d'entreprises

Les effectifs du secteur sont répartis de façon relativement homogène entre les différentes strates d'entreprises : Les plus petites entités (moins de 6 salariés) emploient plus du tiers des actifs.

Les entreprises de taille intermédiaire (6 à 19 salariés) réunissent environ 31 % des actifs. Enfin, 35 % des effectifs sont employés dans une entreprise de plus grande taille (20 salariés et plus).

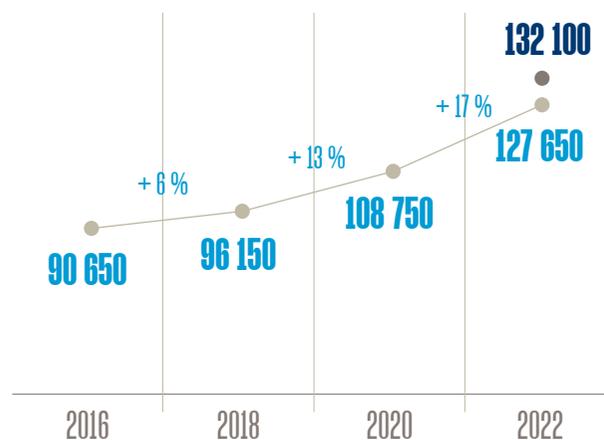




LES EFFECTIFS

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS PRÉSENTS AU 31/12 DE CHAQUE ANNÉE

- France métropolitaine
- Ensemble (y compris DOM*)



Un secteur qui embauche

Entre 2020 et 2022, le nombre d'actifs a progressé de 17 %, pour atteindre 127 650 personnes (en France métropolitaine). En incorporant les DOM, le total des actifs s'élève à 132 100 personnes fin 2022.

La grande majorité d'entre eux (76,5 %) sont des salariés.

132 100

femmes et hommes au travail

+ 45 % en 5 ans

Les non salariés : essentiellement des chefs d'entreprise

21 % des actifs du secteur sont des non-salariés

Ces 28 100 personnes sont essentiellement des chefs d'entreprise (à 97%), plus rarement des conjoints-collaborateurs (2%) ou des bénévoles (1%).

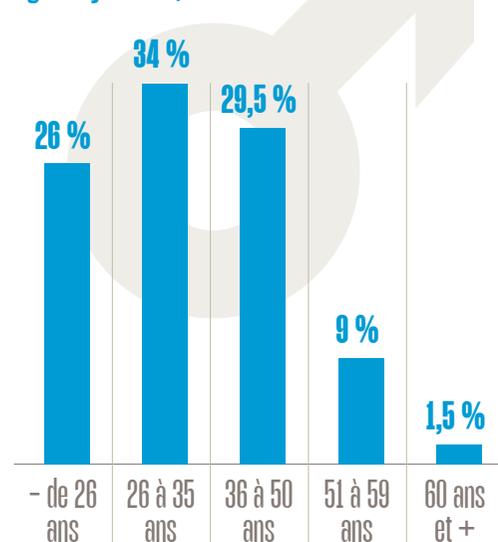


LES SALARIÉS

RÉPARTITION DES 104 000 SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022
SELON LEUR ÂGE

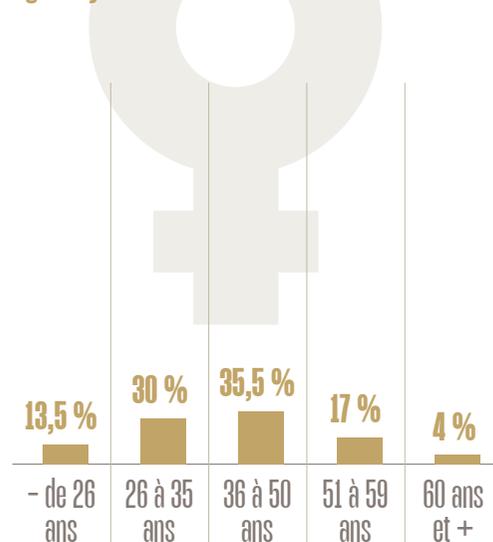
88 % d'hommes : 91 600 salariés

Âge moyen : 34,5 ans



12 % de femmes : 12 400 salariées

Âge moyen : 39 ans



Une profession jeune et masculine

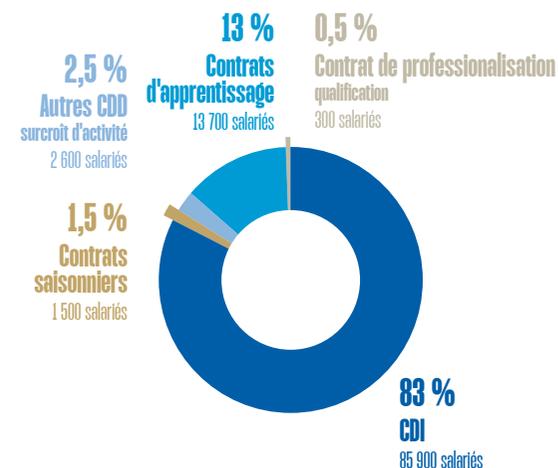
88% des salariés des entreprises du paysage sont des hommes. Bien que 2700 femmes aient été embauchées en deux ans, les femmes ne représentent toujours que 12% des effectifs.

La profession demeure très jeune puisque 60% des salariés ont moins de 35 ans. L'âge moyen est d'ailleurs de 35 ans.

On constate toutefois un léger vieillissement sur les dix dernières années (2 ans en plus). Les hommes sont en moyenne plus jeunes que les femmes au sein des salariés.

Exception faite de l'année 2020, particulière en raison de l'épidémie de Covid-19, l'ancienneté moyenne est stable à 6,5 ans par rapport à 2018.

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA NATURE
DES CONTRATS
Y COMPRIS LES APPRENTIS

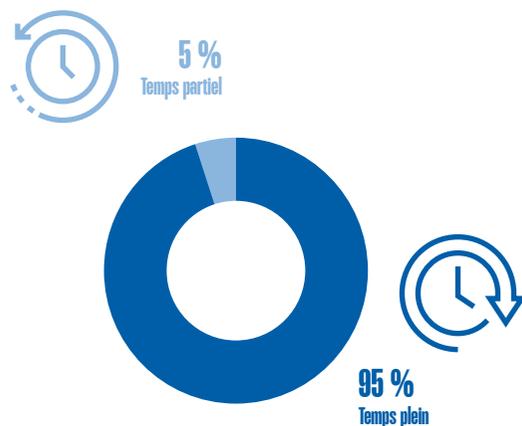


Plus de 8 salariés sur 10 en CDI

Plus de 83 % des 104 000 salariés sont employés en contrat à durée indéterminée. Un pourcentage en légère baisse (-3%) par rapport à 2020 mais qui s'explique par l'augmentation des contrats d'apprentissages (13% des salariés en 2022 vs 7,5% en 2020). La profession emploie 13 700 jeunes apprentis en 2022.

LES SALARIÉS

RÉPARTITION DES SALARIÉS
SELON LA DURÉE DU TRAVAIL

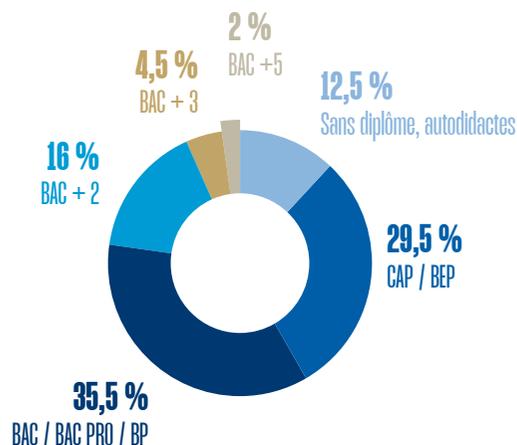


95 % de temps complet

Déjà traditionnellement élevée, la part des salariés à temps plein se renforce encore pour atteindre 95% en 2022.

Les femmes sont plus concernées par les temps partiels que les hommes (19% contre 3%), néanmoins en nette baisse par rapport à 2020 (8 points de moins).

RÉPARTITION DES 104 000 SALARIÉS
SELON LE NIVEAU DE FORMATION



Des emplois pour tous les niveaux de qualification

Le paysage est traditionnellement un secteur qui propose des emplois pour tous les profils de salariés. Les profils sans diplôme/autodidacte représentent encore aujourd'hui 12,5% des effectifs, mais ils comptaient pour 10 points de plus il y a 10 ans.

Surtout, deux chiffres marquent bien la professionnalisation de la filière.

- En 2022, les trois quarts des salariés (75%) ont un diplôme de de la filière « travaux ou aménagements paysagers ».
- Plus d'un salarié sur cinq (22,5%) est désormais titulaire d'un diplôme de niveau bac + 2 ou supérieur.

104 000 salariés

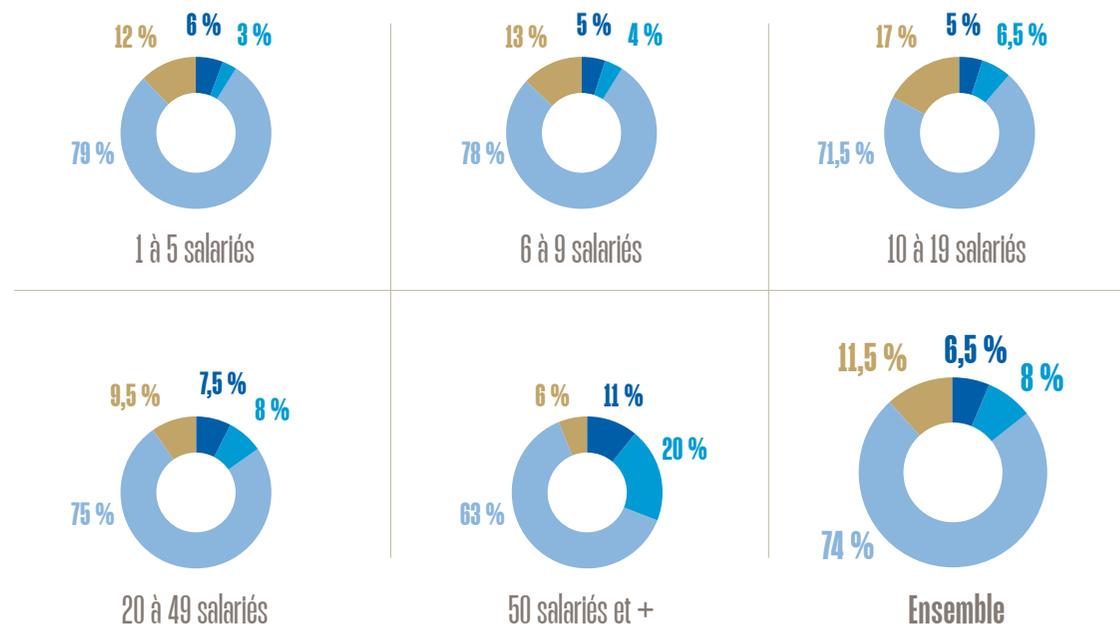
35 ans âge moyen des salariés
83 % de CDI
95 % de temps complet



LES SALARIÉS

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA CLASSIFICATION ET LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

- Cadres
- Techniciens et agents de maîtrise
- Ouvriers
- Employés



Un taux d'encadrement important

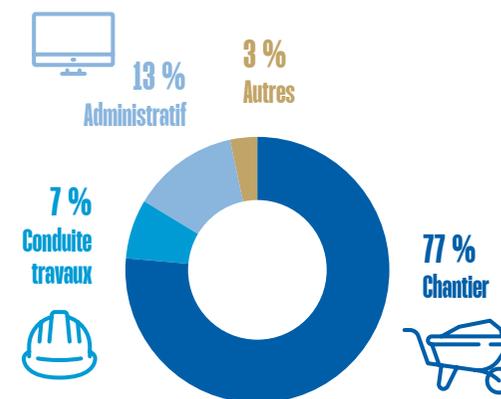
Avec 14,5% de cadres, techniciens ou agents de maîtrise (TAM), la proportion du personnel d'encadrement (+1% par rapport à 2020) demeure importante.

La proportion de cadres est plus faible dans les petites structures dans lesquelles le dirigeant non salarié est souvent le seul cadre de l'entreprise.

Il y a un peu plus de 11% d'employés et les ouvriers représentent les trois quarts des effectifs.

Dans leur très grande majorité, les hommes salariés de la profession relèvent de la catégorie des ouvriers. Les femmes salariées ont surtout un statut d'employé.

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA FONCTION



Près de 9 salariés sur 10 sur le terrain

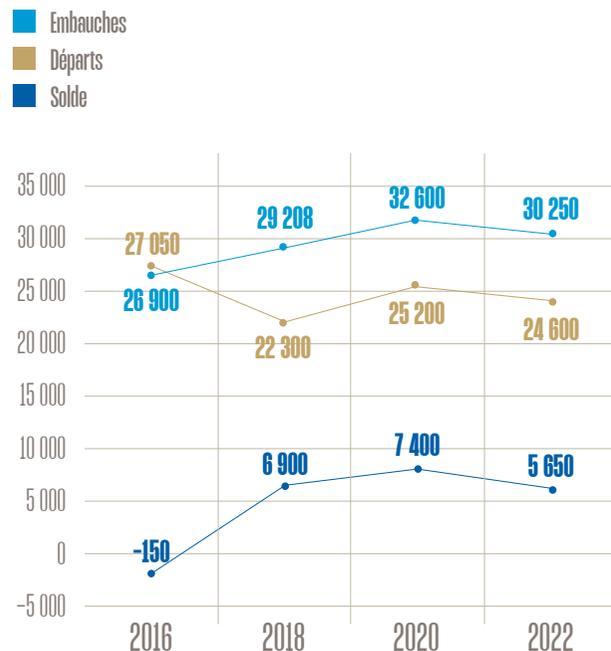
Les postes de chantier (y compris de conduite de travaux) concernent l'immense majorité des salariés (84%) et ce quelle que soit la taille de l'entreprise.

Les hommes travaillent à plus de 90 % sur les chantiers.

Si les femmes sont encore aux deux tiers (65,5%) sur des postes administratifs, on note une évolution : elles sont aujourd'hui à plus de 32% sur le terrain (contre 19% en 2012).

LES SALARIÉS

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL



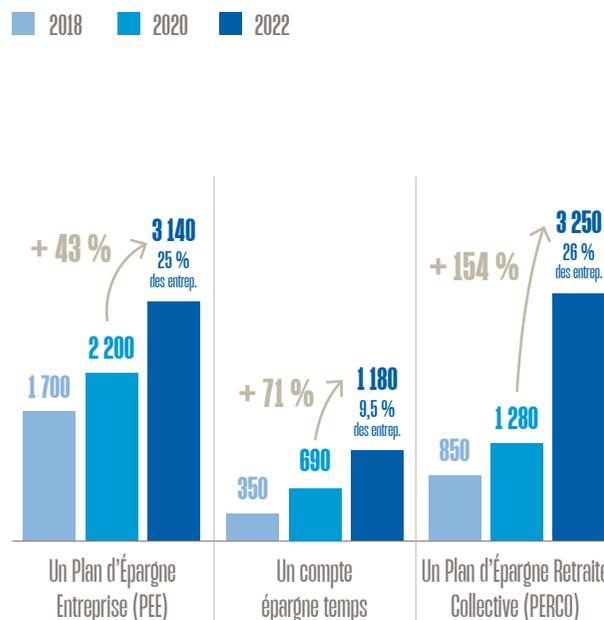
Un secteur créateur d'emplois

Le solde net entre embauches et départs est largement positif en 2022 avec 5 650 emplois salariés créés.

Cette création d'emplois salariés est observée quelle que soit la taille de l'entreprise. C'est au sein des entreprises de 20 à 49 salariés que le solde entre les embauches et les départs a été le plus important : + 2 850 salariés.

Près de quatre embauches sur dix réalisées en 2022 (38,5%, en augmentation de 2,5 points par rapport à 2020), l'ont été en CDI, viennent ensuite les contrats d'apprentissage pour 23% (+ 4 points), puis les CDD pour surcroît d'activité et les contrats de saison (respectivement 19,5 et 17 %).

NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT MIS EN PLACE DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES POUR LES SALARIÉS PARMI CELLES EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ



Des entreprises qui cherchent à fidéliser leurs collaborateurs

Confrontées à des problèmes de recrutement, les entreprises du paysage mettent en place des dispositifs susceptibles de motiver et fidéliser leurs collaborateurs.

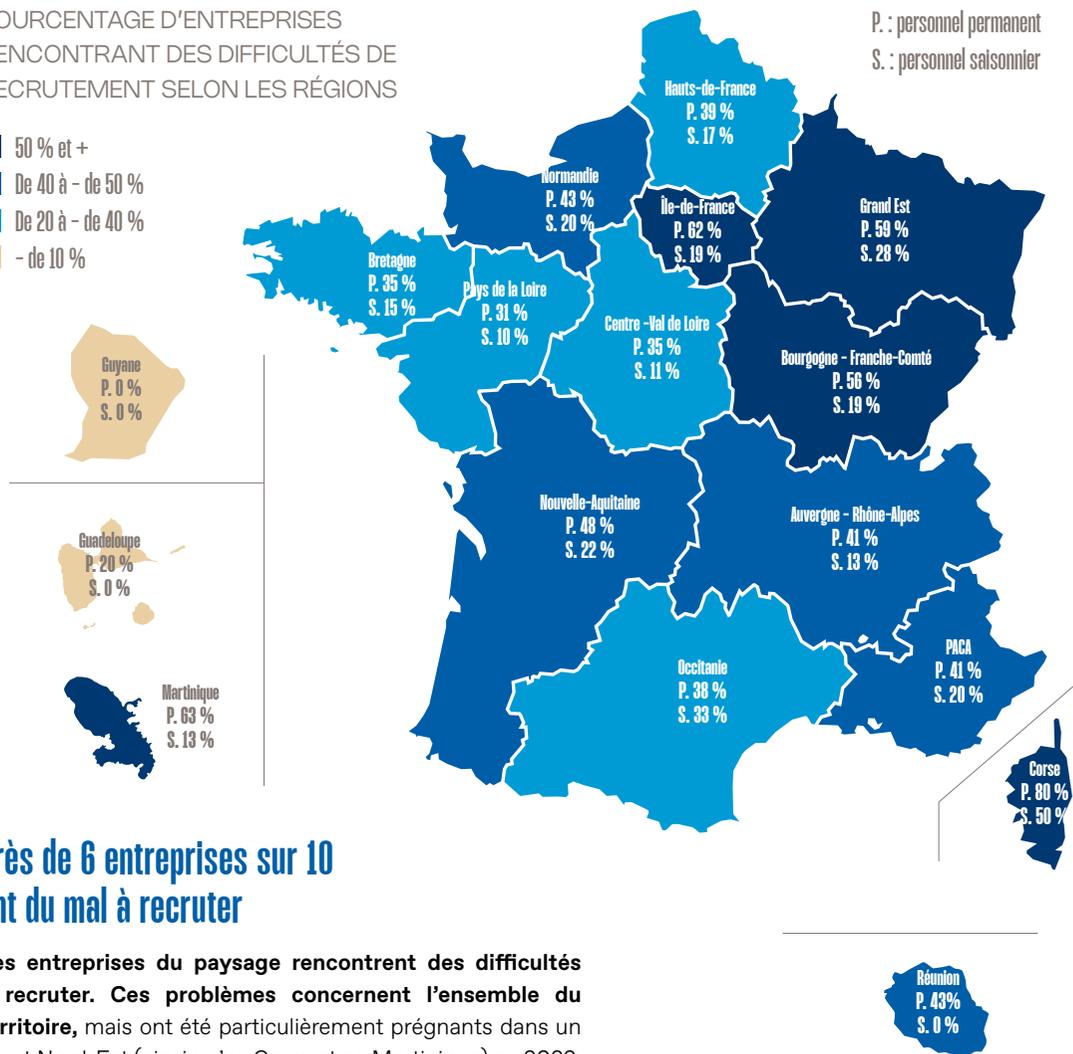
PEE, PERCO et comptes épargne temps se développent depuis quelques années. Cette tendance se remarque pour toutes les strates d'entreprises, bien évidemment chez les plus grosses (40% des entreprises de 20 salariés ont un PERCO) mais aussi chez les plus petites (près d'un quart des entreprises de 1 à 5 salariés ont également un PERCO).



LES RECRUTEMENTS

POURCENTAGE D'ENTREPRISES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LES RÉGIONS

- 50 % et +
- De 40 à - de 50 %
- De 20 à - de 40 %
- - de 10 %



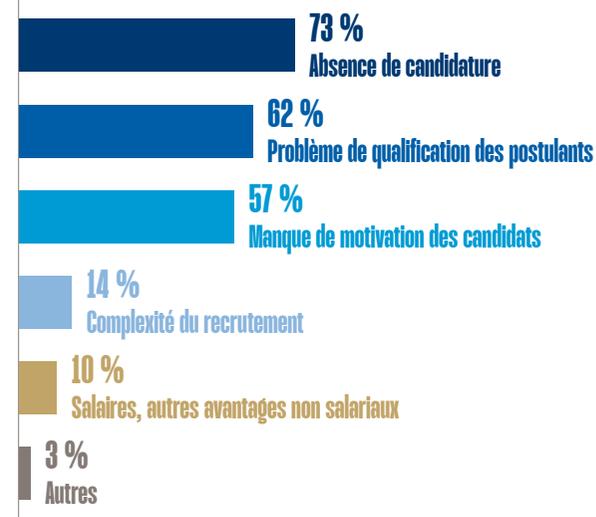
Près de 6 entreprises sur 10 ont du mal à recruter

Les entreprises du paysage rencontrent des difficultés à recruter. Ces problèmes concernent l'ensemble du territoire, mais ont été particulièrement prégnants dans un quart Nord-Est (ainsi qu'en Corse et en Martinique) en 2022. Plus de la moitié des entreprises concernées (57%) a eu des difficultés à recruter du personnel permanent au cours de l'année 2022. Ces difficultés de recrutement concernent surtout les ouvriers et le personnel permanent. Le problème est moins crucial pour le personnel saisonnier.

PROPORTION D'ENTREPRISES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



TYPES DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL PERMANENT



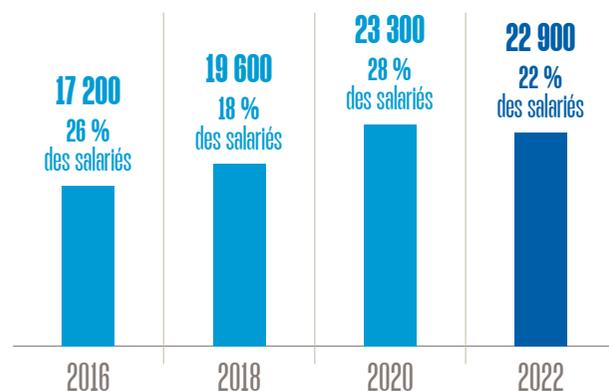
Des difficultés à trouver des candidats, surtout qualifiés

Pour les entreprises concernées, les trois principaux freins restent, tant pour le personnel permanent que saisonnier : l'absence de candidatures, les problèmes de qualification et le manque de motivation des candidats.



LA FORMATION CONTINUE

NOMBRE DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION



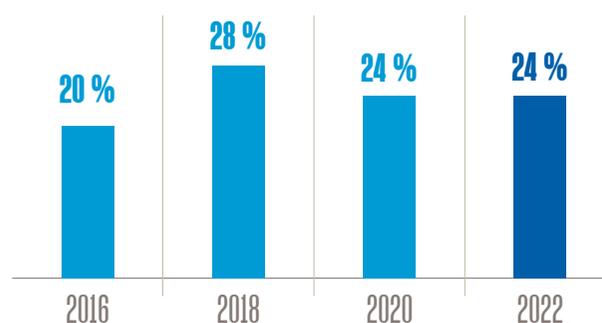
La formation continue en baisse

22 % des salariés ont pu suivre une formation en 2022. Même si le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation reste du même ordre qu'en 2020 (environ 23 000), ce ratio est le plus faible depuis 10 ans.

La durée moyenne des formations a également diminué avec 3,5 jours par salarié formé. La part de salariés formés reste corrélée à la taille des entreprises.

En 2022, 50 % des entreprises ont informé leurs salariés de leur CPF (Compte Personnel de Formation) et 2 100 salariés ont demandé à en bénéficier.

POURCENTAGE D'ENTREPRISES AYANT PROCÉDÉ À DES INVESTISSEMENTS EN FORMATION AU-DELÀ DE L'OBLIGATION LÉGALE PARMİ CELLES EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ



Des investissements en formation au-delà de l'obligation légale

Près d'une entreprise sur quatre (24%) a procédé à des investissements en formation au-delà de l'obligation légale.

Ce ratio est équivalent à celui de 2022. Il est corrélé à la taille de l'entreprise et s'échelonne de 17% pour les plus petites entités à 38% pour celles de plus de 20 salariés.

La part du chiffre d'affaires que représentent les investissements en formation au-delà de l'obligation légale est de 1,1%, signe que les chefs d'entreprise misent fortement sur la formation de leurs collaborateurs.



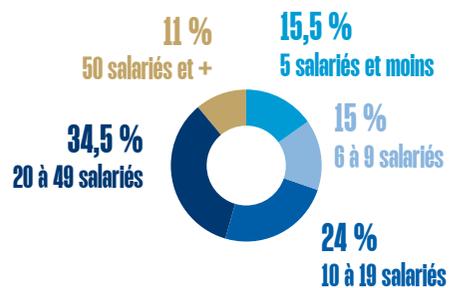
1,88 Md €
de masse salariale brute
hors charges patronales

0,572 Md €
de charges patronales
Soit 30,5 % de la masse salariale

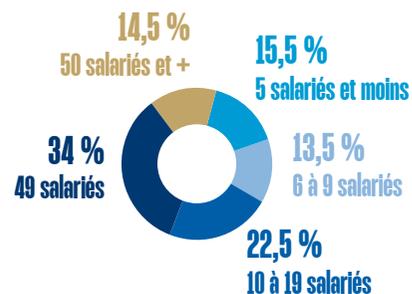


LA MASSE SALARIALE

RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE BRUTE
SELON L'EFFECTIF SALARIÉ
DES ENTREPRISES EN 2022
y compris les apprentis



RÉPARTITION DES CHARGES SOCIALES
PATRONALES SELON L'EFFECTIF SALARIÉ
DES ENTREPRISES EN 2022
y compris les apprentis



Une masse salariale en hausse

La masse salariale brute du secteur est de 1,88 milliard d'euros. Les charges patronales représentent en sus 572 millions d'euros.

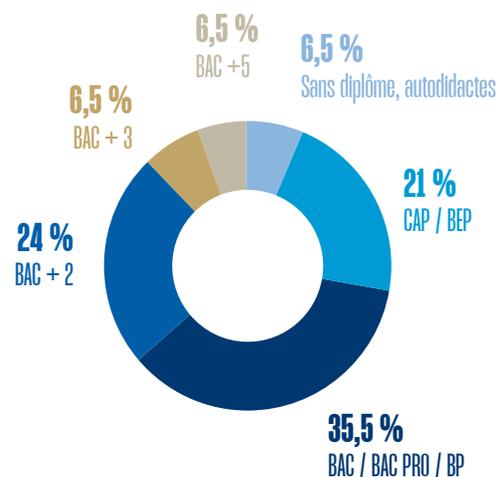
Le ratio masse salariale/C.A. reste stable par rapport aux années précédentes à 24 %.





LES CHEFS D'ENTREPRISE

FORMATION INITIALE
DU CHEF D'ENTREPRISE



Le chef d'entreprise du paysage : un homme, jeune et plutôt diplômé

Le portrait-robot du chef d'entreprise du paysage est celui d'un homme (dans 92% des cas), âgé de 42 ans en moyenne et titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans 37% des cas.

Ce pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur tend à diminuer légèrement depuis quelques années au profit des titulaires d'un Bac, Bac pro ou BP qui rassemblent désormais 35,5% des chefs d'entreprises.

Les chefs d'entreprise sont plutôt confiants puisqu'ils sont 36% à envisager d'accroître à court terme leurs effectifs salariés. Ils ne sont que 3% à prévoir une réduction d'effectif.

42 ans

Âge moyen du chef d'entreprise

Environ 5 250 entreprises à transmettre d'ici 10 ans, dont 1 300 d'ici fin 2025

Des chefs d'entreprise qui veulent embaucher

Près de la moitié des entreprises (49%) employant au moins un salarié envisage de recruter un ou plusieurs apprentis au cours de l'année, ce qui représente un total de de 12 000 apprentis. Au-delà des seuls apprentis, plus d'un tiers (36%) des entrepreneurs envisagent d'accroître leurs effectifs salariés à court terme. 61% pensent plutôt maintenir leurs effectifs et seulement 3% à les réduire.





LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

des professionnels pour créer,
entretenir et aménager
les plus beaux effets de la nature.

Des métiers : création et entretien de jardins et espaces verts (y compris arrosage, éclairage, maçonnerie paysagère, baignades et piscines), aménagement et maintenance de tous espaces extérieurs publics et privés, golfs et terrains de sport, élagage, reboisement forestier, travaux de génie végétal et génie écologique, paysagisme d'intérieur et végétalisation des bâtiments. lesmetiersdupaysage.fr

Les entreprises du paysage font partie des entreprises agricoles. Elles cotisent à la MSA, la Mutuelle Sociale Agricole. Leur code NAF est le 8130Z. Leurs salariés, ouvriers, techniciens, agents de maîtrise et cadres, bénéficient d'une convention collective nationale. Les formations aux métiers du paysage sont organisées par l'enseignement agricole.

Être entrepreneur du paysage, c'est pratiquer un beau métier au service de l'environnement et de la biodiversité. lesentreprisesdupaysage.fr

C'est donc :

- réaliser des aménagements qualitatifs avec au cœur des projets, le végétal ;
- être acteurs du développement des espaces de nature en ville et de l'embellissement des espaces urbains, périurbains et ruraux ;
- travailler à des aménagements qui donnent de la valeur au cadre de vie, créent du lien social et contribuent positivement à la biodiversité ;
- adopter de bonnes pratiques environnementales : tri sélectif, développement de techniques alternatives à l'usage des produits phytopharmaceutiques, économie d'eau, choix des végétaux, etc. ;
- faire en sorte que dans les entreprises, l'individu tienne une place centrale : la qualité des projets repose sur les hommes et les femmes qui les réalisent.

L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Engagement, proximité, convivialité, innovation et solidarité, telles sont les valeurs qui guident l'action des entrepreneurs du paysage au sein de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage.

Créée en 1963, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage est la seule organisation professionnelle représentative de la branche. Elle a pour mission de valoriser la profession et ses acteurs, d'agir pour l'environnement et de développer le marché pour créer de l'emploi.



Les engagements de services de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP. Depuis 2014, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage obtient le niveau «confirmé» de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



Les adhérents de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, des professionnels qui s'engagent !

- 1** Nos salariés sont des professionnels formés qui respectent les règles de nos métiers.
- 2** Nous sommes force de proposition et réalisons un projet adapté à vos besoins, à vos envies et à votre budget.
- 3** Nous expliquons clairement nos contrats, nos devis, nos délais et nous les respectons.
- 4** Nous vous accompagnons tout au long du chantier et en assurons le suivi après sa réalisation.
- 5** Nous vous conseillons sur les végétaux, les matériaux, la biodiversité et répondons à vos questions.
- 6** Nous mesurons, avec votre accord, votre niveau de satisfaction.



LES PARTENAIRES DE L'UNEP

L'Union Nationale des Entreprises du Paysage et l'interprofession Valhor s'associent pour publier ce rapport de la branche du paysage, avec le soutien de Provea et du Groupe AGRICA. L'enquête est menée à l'échelle nationale par un institut indépendant. Elle porte sur des données économiques pour le compte de Valhor, qui permettent notamment de caractériser le nombre d'entreprises, le chiffre d'affaires du secteur, le poids des prestations réalisées dans l'activité ou encore la clientèle, et sur des données sociales recoupées avec celles de la MSA, pour le compte de l'Unep.

VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Elle réunit 52000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (Verdir, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, Jardineries & Animaleries de France, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

L'interprofession VALHOR est dotée des missions suivantes :

- la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation ;
- la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal ;
- le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

VALHOR

44, rue d'Alésia - TSA 41454 - 75158 Paris Cedex 14
Tél. : 01 53 91 09 09

www.valhor.fr



Le Groupe AGRICA et les salariés du paysage. AGRICA :

- gère les assurances collectives des salariés du paysage en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès ;
- complète les remboursements de frais de santé des salariés et de leur famille ;
- propose des solutions pour améliorer les revenus à la retraite.

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec 700 000 bénéficiaires d'une retraite complémentaire à ce jour et 1,4 million de cotisants dans plus de 236 800 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole.

Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes.

Siège social - Groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris cedex 08
Tél. : 01 71 21 00 00

www.groupagricar.com

PROVEA

PROVEA est l'Association Prospectives, Recherches, Orientation et Valorisation de la gestion prévisionnelle de l'Emploi en Agriculture.

Elle a été créée par un accord signé en 2002 entre les organisations professionnelles et les organisations syndicales, s'appliquant à l'ensemble des entreprises du paysage.

L'accord permet entre autres aux employeurs et aux salariés de mettre en place des études sur la gestion prévisionnelle de l'emploi dans le secteur agricole.

PROVEA

11 rue de la Baume - 75008 Paris
Tél. : 01 53 83 47 11
Fax : 01 53 83 48 84



32 450
entreprises 

7,7 M^{ds} €
de chiffre
d'affaires 

132 100
actifs 

Union Nationale des Entreprises du Paysage
60 ter rue Haxo - 75020 Paris
Tél. : 01 42 33 18 82 - secretariat@unep-fr.org
lesentreprisesdupaysage.fr